

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

Nombre de membres

- * En exercice : 19
- * **Présents : 15**
- * Absents : 4
- * **Pouvoir : 0**
- * **Abstention : 0**
- * **Suffrages exprimés : 15**
 - Pour : 15
 - Contre : 0

SÉANCE DU 22 MAI 2026

Le vingt-deux mai deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire.

Étaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry, DEGEORGES Guillaume, CADDoux Gérald, ARMANINI Hervé, SALEM Christophe et FERNANDEZ Bernard.

Date de convocation :

18/05/2026

Date d'affichage :

29/05/2026

Date de transmission :

29/05/2026

et Mesdames COCATRIX Laetitia, BERTHIER Céline, MONOD Gaëlle, DIDIER Marilyne, DUTOIT Alix, BOUILLE Leslie, MAZUY Sabrina, MIRALLES Clara.

Étaient absents et excusés : Messieurs JOURNET Bertrand, DEGEORGES Laurent et FAVRE-BONVIN Bruno et Madame BURNET Béatrice

Mme COCATRIX Laetitia a été nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-030

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles **L.2121-7 à L.2121-28**, relatifs à l'organisation, au fonctionnement, à la convocation, à la tenue des séances, aux votes et à la publicité des décisions du Conseil municipal,

CONSIDÉRANT la nécessité de définir les règles internes de fonctionnement du Conseil municipal,

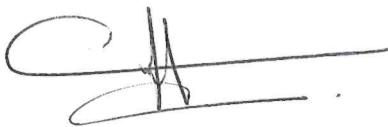
CONSIDÉRANT que le règlement intérieur fixe les modalités pratiques de convocation, de tenue des séances, de vote, de participation des conseillers, de fonctionnement des commissions et de transparence des décisions,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- * **ADOpte** le règlement intérieur du Conseil municipal annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à CHILLY, les jour, mois et an susdits.

**La secrétaire,
Mme COCATRIX Laetitia**



**Pour copie conforme,
Le Maire,
E. GEORGES**

